

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Atelier Projet 1
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	11AP
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	9 ECTS
Semestre	Semestre 1
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Savoir utiliser les outils méthodologiques et de représentation nécessaires à la réalisation d'un projet en architecture d'intérieur. Être capables d'orienter une démarche sur la base d'éléments de référence liés aux mondes de l'architecture, de l'art, du design et des sciences humaines. Intégrer les savoirs techniques et théoriques dans la pratique du projet.
Contenu et formes d'enseignement	Centré sur la thématique de la relation entre l'espace et sa représentation dans différents projets d'architecture d'intérieur (espaces intérieurs publics, privés ou de travail), l'atelier permettra d'appréhender les enjeux spatiaux du projet et de le relier aux aspects symboliques, voire subjectifs, qui le sous-tendent.
Modalités d'évaluation et validation	<p>Une série d'évaluations aura lieu, sous forme d'exercices théoriques, de réalisation de prototypes, de maquettes et de documents graphiques présentés lors de soutenances orales. La note finale de l'atelier est une moyenne des notes attribuées lors du/des jurys intermédiaires et des éventuelles évaluations, selon les indications écrites fournies en début de semestre par le ou la professeur.e en charge du module.</p> <p>Les éléments suivants sont prépondérants dans l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pertinence de la réponse - La démarche de l'étudiant.e et son positionnement vis-à-vis de l'énoncé - L'approfondissement du projet - La sensibilité personnelle apportée au projet - Le recul critique vis-à-vis de celui-ci <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impressions, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note finale minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Pas de remédiation possible.</p> <p>Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.</p>
Enseignant·e·s	Leonid Slonimskiy
Responsable·s du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	10.07.2019
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014